



# Edito du Maire

Chères Montfortaises, chers Montfortais

Comme chaque année à pareille époque, votre conseil municipal vient de voter son budget pour l'année en cours.

Un budget construit sans augmentation des taux d'imposition locaux qui s'appliqueront à des bases réévaluées elles par l'Etat, afin de permettre aux collectivités de faire face à l'inflation, de plus 1,7%. Ainsi vos contributions augmenteront d'autant. Pour ne pas alourdir encore vos dépenses, votre conseil municipal a une nouvelle fois décidé de ne pas augmenter les prix des divers services périscolaires et extrascolaires. Le prix des repas à la cantine est figé malgré la hausse légale que nous applique le prestataire. Nous maintenons la contribution municipale aux transports des collégiens et lycéens vers leurs établissements d'enseignement pour un reste à charge nul aux familles, nous sommes la seule commune de notre intercommunalité à aller aussi loin. Nous amortissons ainsi les charges courantes des divers usagers.

Notre budget 2025 consacre une part non négligeable à la rémunération des agents afin de vous garantir, devant une réglementation toujours plus dense, un accès facilité à des services de qualité. Il ne peut et ne doit pas en être autrement.

Les subventions aux associations, auxquelles s'ajoutent les contributions matérielles, sont maintenues pour entretenir ce tissu indispensable à la vie locale.

Nos choix de dépenses se sont aussi orientés pour financer les diverses animations estivales que j'espère vous aurez le plaisir de fréquenter, en lien étroit avec nos commerçants locaux.

Enfin, une large part de nos dépenses de fonctionnement est fléchée vers l'entretien de nos voies et bâtiments.

Concernant les investissements, nous tendons toujours à améliorer votre cadre de vie et aménager notre commune pour les besoins et usages sociétaux actuels, que ce soit par des réalisations ou des acquisitions.

Les travaux d'ailleurs en cours à la Palud, dans les rues du Ferrailon, du Logis ou encore du Château en sont la traduction. En 2025 nous effectuerons divers travaux de toiture sur des bâtiments communaux pour asseoir leur résistance dans le temps et accroître leur résistance face aux pluies toujours plus intenses.

En 2025, nous nous projeterons aussi sur la rénovation énergétique de la mairie pour procurer enfin un confort d'été et d'hiver à ses utilisateurs occasionnels et permanents. Une nouvelle fois nous avons dû opérer des choix, c'est bien le lot commun de chaque municipalité, orienter ses actions selon ses priorités et les porter avec conviction. Nous devons choisir, et donc souvent renoncer, tant nous pouvons trouver à faire. La réalité financière nous appelle toujours à la raison.

Nous vous souhaitons de passer un bel été au sein de notre commune et de profiter sereinement des nombreux atouts qu'elle présente.

Eric AUDIBERT



Avec l'arrivée du printemps, les travaux fleurissent dans notre village, et c'est enfin avec beaucoup de fierté que le premier coup de pelle a été donné à la Palud.

Les aménagements de cet espace permettront de garder sa vocation de lieu de rencontres, de jeu, de fêtes et de le doter d'équipements répondant aux exigences du monde actuel :

- Une halte routière permet au village de ne plus être traversé par les bus et nos

enfants pourront prendre les transports scolaires en toute sécurité, en empruntant les cheminements piétons.

- 50 places de parking désimperméabilisées avec un bassin d'infiltration pour l'écrêtement des pics de ruissellement,

- Un point de collecte et de tri de nos déchets,

- Un jeu de boules,

- Un WC public,

- Un abri à vélos sécurisé,

- Des bornes de recharge électrique,

- Une borne monétique d'accès à l'eau potable (sous gestion de la régie des eaux de la Provence Verte -REPV- permettant aux résidents des approvisionnements en cas de déficience de leur système propre -forage ou source- .

La REPV communiquera plus largement et spécifiquement lors de la mise en service).

En complément, l'éclairage public y sera remplacé pour plus de confort nocturne et la vidéoprotection étendue.



## Trois autres chantiers sont également en cours :

- La rue du Ferrailon fait peau neuve tout en clarifiant le stationnement et la circulation piétonne.

- L'impasse du logis a vu ses réseaux rénovés et les chaussées vont être refaites.

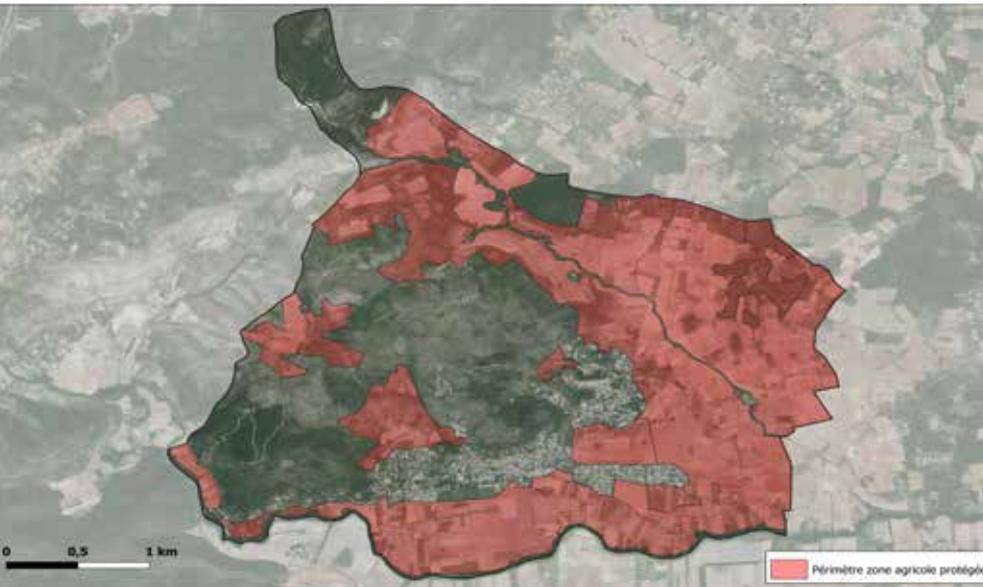
- L'allée du château verra ses caniveaux repris, ses zones de circulation routière revêtues

et ses zones de stationnement réalisées en sol stabilisé.

L'ensemble des travaux des rues doit être terminé avant fin juin, alors que ceux de la Palud risquent de s'étendre jusqu'à fin juillet.

Bien conscients des perturbations que peut créer cette phase de transition, nous faisons le maximum pour les réduire et en appelons à la patience et au civisme de tous nos concitoyens.





Soucieuse de protéger ses espaces agricoles de qualité, de toute pression foncière, la commune sous la compétence de l'Agglomération Provence Verte, s'est dotée d'une Zone Agricole Protégée (ZAP). Cette zone permet d'agir en faveur de la protection du foncier agricole, de la reconquête des friches mais aussi pour la diversification culturelle avec

pour objectif le développement de filières alimentaires sur le territoire.

Après une réflexion avec les agriculteurs et enquête publique, un nouveau périmètre a été cartographié et validé par délibération en conseil municipal le 27 mars 2025.



## Eclairage public

Dans le prolongement de la diminution de l'éclairage public nocturne, la commune intensifie son engagement en faveur de la sobriété énergétique à travers un programme structuré et ambitieux.

Afin d'optimiser la gestion des ressources et d'identifier des solutions adaptées, nous bénéficierons de l'accompagnement d'un bureau d'études

spécialisé. Celui-ci aura pour mission d'établir des diagnostics précis et de proposer des mesures concrètes visant à réduire la consommation énergétique, tant pour les infrastructures et équipements publics que pour les administrés, qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Depuis la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage

public, la commune a enregistré des économies substantielles sur son budget énergétique, confirmant ainsi la pertinence de cette démarche.

Ce nouvel engagement s'inscrit dans une volonté de concilier responsabilité environnementale et maîtrise des dépenses publiques, tout en sensibilisant la population aux enjeux de la transition énergétique.

# Adopt'1 Spot sur le Fleuve Argens

Suite à la proposition de Manon Lacroix et Laurie Vignon, du réseau Recyclop qui œuvre dans la lutte contre les mégots dans l'environnement, nous avons accepté leur proposition de faire de Montfort un "Spot" de collecte et valorisation des déchets dans et sur les berges du fleuve Argens.

Ce projet est porté par le réseau ReMed Zéro Plastique, qui bénéficie du soutien de la Région Sud. ReMed rassemble et fédère, à l'échelle de la région toute organisation ou partie prenante souhaitant contribuer à la réduction des déchets sauvages qui abou- tissent en Méditerranée.

Nos actions s'inscriront dans le cadre du programme Adopt'1 Spot qui fera de la portion de l'Argens qui traverse la commune, une zone où nous nous engageons à réaliser 3 ramassages et collectes de déchets par an. Ces ramassages, outre leur fonction première de préserver l'espace naturel, permettront la caractérisation des déchets et la mise en place d'actions visant leur réduction.

A ce jour, tant que possible, nous participons au World Clean Up Day en septembre et à Nettoyons le Sud en avril. Ainsi, nous nous sommes fixés pour objectif de réaliser le 1er ramassage dans l'Argens dès

le samedi 20 septembre prochain lors du [www.worldcleannupday.fr/en-france/](http://www.worldcleannupday.fr/en-france/)

D'ici le 20/09, des échanges réguliers avec Manon et Laurie doivent nous permettre d'organiser ces actions dans les meilleures conditions en terme de coordination, communication et sécurité. Une fois le plan d'action défini, nous solliciterons divers partenaires économiques et institutionnels.

A noter que Béatrice Vincent, directrice de l'école Octave Vigne, s'est engagée à faire participer des enfants scolarisés. Ce projet s'inscrit pleinement dans l'apprentissage de la citoyenneté et de l'écologie.

Nous espérons vous compter nombreux pour soutenir ce projet, y participer et le faire connaître.

Restez à l'écoute des futures informations, car le 20/09, nous aurons besoin du plus grand nombre pour mettre un coup de propre dans notre joli fleuve !!

Faisons de cette journée un moment de partage, de bonne humeur et de fête !



Le club ado a participé à une sortie de fin d'année à l'Avenue 83, le matin les boutiques et l'après midi au Vertical'art et au trampoline parc ;



Pour le marché de Noël, les adolescents ont créé des décorations, fabriqué des gâteaux et des sablés. Ils ont également proposé des chocolats chauds, le tout sur un joli stand qu'ils ont animé. Nous les remercions pour leur implication, ce fut une belle réussite.



# Périscolaire et Centre Aéré

Différentes activités en lien avec le programme de l'école ont été proposées :

**Une sortie Nature et Forêt au Parc Aoubré de Flassans**



**Participation à la «Grande Lessive»**



Avec la médiathèque :

**participation au printemps des poètes sur le thème «volcanique».**



## Du nouveau à la Médiathèque !

**Depuis janvier, le Conseil Municipal a choisi d'ouvrir plus largement ses portes afin de permettre à un plus grand nombre de profiter de ses services !**

Elle est donc dorénavant ouverte toute l'après-midi du samedi, afin de mettre à portée de tous et toutes la culture sous ses différentes formes : livres, lectures, expositions, spectacles, ateliers créatifs, jeux... ainsi qu'un accès aux ressources numériques afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique.



Toutes les informations relatives aux animations proposées sont disponibles sur les sites de la Commune et du réseau des médiathèques de la Provence Verte ([caprovenceverte.fr](http://caprovenceverte.fr)).

Vous pouvez aussi simplement ouvrir la porte pour rencontrer Katherine et Sylvie qui vous expliqueront avec plaisir le fonctionnement de la bibliothèque. Ce lieu de vie vous appartient, à vous, à vos enfants,...

Osez le premier pas, entrez sans frapper ! Vous y découvrirez un espace de rencontres, d'échanges, où il est agréable de partager un moment plaisant et convivial !



## Nouveau site Internet

### La commune a repensé son site internet !

Depuis quelques temps déjà, une réflexion s'était imposée pour faire évoluer ce site un peu obsolète. Aujourd'hui, vous pourrez trouver un site beaucoup plus fluide et adapté au téléphone portable !

Vous y trouverez différentes rubriques dont une sur la vie municipale avec les actes des conseils municipaux, les documents d'urbanisme et les bulletins municipaux ; une rubrique vie pratique avec les différents services municipaux et inter-communaux, la présentation des associations, et des services de santé présents sur le village ; un peu d'histoire du village et une galerie photos, ainsi qu'un « carrousel » d'actualités.



N'hésitez pas à vous y connecter !

<https://www.montfort-sur-argens.fr>



Flashez ce QR Code :

Vous pourrez également vous inscrire à une newsletter et à l'application mobile « panneau pocket » pour être informé au mieux des événements de la commune.

<https://www.panneaupocket.com>



Flashez ce QR Code :

## L'équipe des agents municipaux évolue

A l'accueil, Ilhem CHOUALI a trouvé sa place. Formée par Eliane PALLADINO, qui partira à la retraite en juillet 2025, Ilhem vous accueille aujourd'hui pour tout ce qui concerne l'état civil et l'agence postale.

Aux services techniques, Yoland DELORT prend petit à petit la direction du service, sous l'œil formateur de Didier RUET, qui partira à la retraite début mai après un peu plus de 30 années passées à s'occuper de la bonne tenue du village.

Nous remercions chaleureusement Didier et Eliane pour toutes ces années au sein de la commune à œuvrer pour les services publics. Tous deux ont toujours travaillé dans le respect et la garantie d'un service rendu à chacun et chacune, avec attention et sincérité.

Nous leur souhaitons donc une heureuse continuation dans leur nouvelle vie de jeunes retraité.e.s !



# Base Locale d'Adressage



A la demande de l'Etat, la commune procède à une mise à jour et une restructuration du système d'adressage. Cette démarche vise à faciliter l'identification des habitations et bâtiments par les services de secours et d'urgence, les opérateurs de livraison et les services administratifs. En partenariat avec la Poste, la commune a mené un travail d'inventaire et de renumérotation des voies.

Les modifications apportées concernent la dénomination de certaines rues ainsi que leur numérotation, avec des ajustements variables selon les secteurs. Ces évolutions permettront une meilleure lisibilité et accessibilité des adresses.

Les nouveaux panneaux de signalisation seront installés après une phase d'information des habitants. Lors d'une réunion publique, en présence de responsables de La Poste, les nouvelles normes d'adressage et leurs implications pour les administrés vous seront présentées.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration dans cette mise en conformité essentielle au bon fonctionnement des services publics et privés.



## La Maison Médicale de Garde accueille à nouveau les patients et change d'organisation

Cette MMG est située au Centre Hospitalier Intercommunal de Brignoles Le Luc (CHIBLL Jean Marcel), au sein du bâtiment des urgences.

Les médecins des Consultations de Médecine Générale (CMG) reçoivent les patients en journée :

• **Du lundi au vendredi : sur RDV le matin de 9h à 13h, sans RDV de 14h à 18 h**

Les RDV se prennent sur Doctolib, Centre Hospitalier Intercommunal Brignoles Le Luc, spécialité Médecin Généraliste.

Pour tous les patients, enregistrement obligatoire auprès de l'agent d'accueil des urgences (carte vitale, mutuelle et pièce d'identité).

Pour les patients ayant pris un rendez-vous, il est nécessaire de venir 30 min avant l'heure du rendez-vous.

Les médecins généralistes de la Maison Médicale de Garde (MMG) reçoivent les patients le soir, les weekends et les jours fériés :

• **Lundi au vendredi : 20H00 à minuit**

• **Samedi : 12H00 à 23H00**

• **Dimanches et jours fériés : 9H00 à 23H00**

• **Vendredi lendemain de jeudi férié et lundi veille de mardi férié : 9h00 à 23h00**

Si vous venez consulter le médecin de la MMG vous devrez obligatoirement vous inscrire auprès de l'agent d'accueil des urgences puis vous serez évalué par une infirmière et un médecin d'accueil qui vous orienteront si besoin vers la MMG.

Dans le cas contraire, il vous sera proposé un rendez-vous sur la CMG dans les meilleurs délais.

Pour consulter un médecin de la MMG, vous devrez vous munir de votre carte vitale et d'un moyen de paiement

**Renseignements au : 04 94 72 66 00**

## Chiens en laisse



*Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques. Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. Il est rappelé que dans les Jardins de la mairie, qui accueillent les jeux d'enfants, les balades canines ne sont pas autorisées.*

## Du nouveau chez les commerçants !



### Remises des jardins de la mairie

Après des travaux de réhabilitation et l'attribution de l'appel à projet municipal, les anciennes remises ont ouvert leurs portes sous l'égide de Cyriaque et Coralie, appelées aujourd'hui le Vinea Café !

Vous pourrez vous y restaurer, prendre une boisson rafraîchissante ou un café, en terrasse, avec vue sur le jardin ou en intérieur dans une ambiance chaleureuse.

### L'Atelier de Madie

Nouveau à Montfort, et sans aucun doute une initiative unique en Provence Verte, un espace de « coworking beauté » a ouvert au n° 26 Grand'Rue.



Initiée par Madie pour faire évoluer son salon de coiffure, l'Atelier de Madie, plus spacieux, devient un lieu dédié à la beauté (onglerie, massages, barbier, etc...).

Initiative réussie, n'hésitez pas à pousser les portes de cet espace accueillant, pour vous offrir un temps calme et reposant.

### Le café L'Angelouis

Le bar du village, a lui aussi évolué.

Avec Amélie, nouvelle gérante, il devient **"MONréconFORT"** pour vous accueillir sur sa terrasse, place Gabriel Péri ou dans un intérieur intimiste.



### Que faire si vous êtes victime de vol, d'escroquerie, de vandalisme :

Déposez plainte en ligne sur le portail :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/police-rendez-vous>

Et suivez la procédure indiquée :

- Répondre à quelques questions pour vérifier l'infraction
- Authentification avec France Connect pour prouver son identité
- Remplir la déclaration
- Après validation de la déclaration, un policier ou gendarme étudiera la plainte et vous recevrez sur votre adresse mail les suites à donner. Vous serez contacté afin de compléter la déclaration initiale au commissariat.

# Etat civil

## NAISSANCES

- 30/09/24 TOST Celeste  
13/12/24 SAUGET Colynn  
31/12/24 BOUGAREL NAUDIN Anaë  
16/01/25 GUAINEBE Maeve  
16/02/25 THIMPONT Léo  
18/02/25 PRAT Chloé

## DECES

- 07/11/24 HURLEVENT Jacqueline  
15/11/24 ARENSMA Georgette  
26/11/24 MAIGNOT Pierre  
28/11/24 LOHOU Marie-Claire  
12/12/24 QUILLET Régine  
01/01/25 DUBAR Philippe  
05/01/25 BRAHIC Armand  
20/01/25 PISANO Monique  
24/01/25 ESTELLE Juliette  
07/02/25 MOUROU Michel  
10/03/25 BEHAR Abderrazak  
14/03/25 BENGLER Patricia  
31/03/25 HUGON Jean-Marc

Bulletin municipal édité par la  
Mairie de Montfort sur Argens  
7 rue de la Rouguière  
83570 MONTFORT SUR ARGENS  
Tél : 04 94 37 22 90  
[www.montfort-sur-argens.fr](http://www.montfort-sur-argens.fr)  
[contact@montfortsurargens.fr](mailto:contact@montfortsurargens.fr)

